



# PCAET

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE  
TERRITORIAL 2020 - 2026

## BILAN À MI-PAROURS

**MARS 2024**

[www.valdille-aubigne.fr](http://www.valdille-aubigne.fr)



### LE MOT DU PRÉSIDENT

Validé en février 2020, le PCAET du Val d'Ille-Aubigné a fait l'objet d'un point étape début 2024. Aujourd'hui, le changement climatique est présent et visible partout dans le monde, y compris sur notre territoire. Le PCAET du Val d'Ille-Aubigné a été construit afin de répondre aux enjeux de demain, liés au climat et impactant l'ensemble des domaines des politiques publiques : mobilités, habitat, environnement, agriculture. Afin d'atténuer ces changements et de s'y adapter autant que possible, engageons-nous ensemble dans la transition !

### OÙ EN EST-ON AU NIVEAU MONDIAL ?

**+ 58 %**

d'émissions de gaz à effet de serre depuis 1990

**+ 9 CM**

d'élévation du niveau moyen des mers depuis 1993

**+ 1,1° C**

pour les températures depuis 1990

**Objectif de l'accord de Paris : ne pas dépasser +2°C d'ici 2100**

### ET EN FRANCE ?

Les transports sont le premier secteur émetteur de GES, suivi par l'agriculture en 2022. L'empreinte carbone moyenne des français est de 9,3 tonnes de CO<sup>2</sup> eq. en 2019. Objectif de réduction de **-40 %** des émissions de GES d'ici 2030 (par rapport à 1990)

### LE PCAET AU VAL D'ILLE-AUBIGNÉ

**781 GWH\***

d'énergie consommée sur le territoire, en augmentation (+7%\*\*)  
= la consommation électrique pour 58 000 familles de 4 dans une habitation de 100m<sup>2</sup> !

**95 GWH\*\*\***

d'EnR produites sur le territoire, soit 12% des besoins sur le territoire

**268 000 TONNES\***

d'émissions de GES (équivalent CO<sub>2</sub>), stable\*\*  
= 150 000 allers-retours Paris-New York en avion !

\* Chiffres 2020

\*\* Comparaison en % par rapport à 2010

\*\*\* Chiffres 2021 pour la production d'EnR

### LE PCAET C'EST QUOI ?

**Un Plan Climat Air Énergie de Territoire**, document de planification réglementaire d'une durée de 6 ans. Approuvé en février 2020 au Val d'Ille-Aubigné.

Il contient :

- Un diagnostic du territoire : consommation d'énergie, production d'énergie renouvelable, émission de GES, qualité de l'air, vulnérabilité du territoire
- Des objectifs à horizon 2030 et 2050 sur les différents enjeux
- Un plan d'action pour répondre aux objectifs

### MÉMO

- ➊ **Gaz à effet de serre ou GES** : gaz qui participent à l'effet de serre, phénomène naturel qui permet de maintenir des températures propices à la vie sur Terre. L'augmentation de leur concentration, liée aux activités humaines, est un des facteurs du changement climatique. Les principaux GES liés aux activités humaines sont le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), le méthane (CH<sub>4</sub>), le protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O) et les gaz fluorés. Ces émissions sont exprimées en équivalent CO<sub>2</sub>.
- ➋ **Énergie renouvelable ou EnR** : énergie provenant d'une source naturelle renouvelable (vent, soleil, etc.)

OBJECTIFS D'ICI 2030 \*

**-27 %**  
d'émissions de GES  
**-25 %**  
de consommation  
d'énergie

**37 %**  
d'énergie consommée  
provenant de produc-  
tion d'EnR locale

\* Par rapport à 2010

À HORIZON 2050 \*

**-46 %**  
d'émissions de GES  
**-52 %**  
de consommation  
d'énergie

**100 %**  
d'énergie consommée  
provenant de  
production d'EnR  
locale

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

UN PLAN D'ACTION EN 7 AXES

1 Accompagner  
la généralisation  
du **bâtiment durable**

2 Produire des **énergies  
renouvelables** par  
la valorisation durable  
des ressources locales  
et des projets citoyens

3 Mettre en œuvre  
un **aménagement durable**  
du territoire

4 Faire évoluer **l'agriculture**  
vers plus **d'autonomie** et de  
**diversification** pour réduire  
ses émissions de GES et  
valoriser son rôle dans le  
stockage du carbone

5 Préserver et valoriser  
le **patrimoine naturel**  
pour renforcer la résilience  
du territoire

6 **Mobiliser** pour la transition  
énergétique et écologique

7 Faciliter les **mobilités  
durables**

MÉMO

• Territoire à énergie positive (TEPOS) : territoire qui produit autant d'énergie renouvelable que son besoin d'énergie en consommation.

## EN CHIFFRES

### Le résidentiel, c'est :

**27 %**

de la consommation d'énergie du territoire, **second secteur le plus consommateur** après le transport.

**9 %**

des émissions de GES.  
↳ Consommations et émissions principalement liées au chauffage, en baisse.

### Le tertiaire, c'est :

**8 %**

de la consommation d'énergie

**3 %**

des émissions de GES  
↳ Consommations et émissions en baisse

### L'industrie, c'est :

**4 %**

de la consommation d'énergie

**3 %**

des émissions de GES  
↗ Consommations en hausse  
↳ Émissions en baisse

### Rappels des objectifs globaux 2050

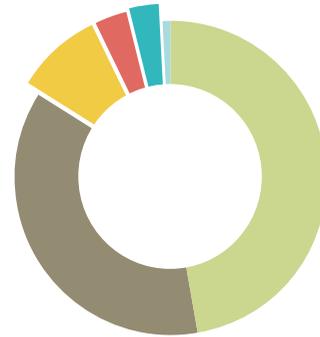
**-52 %**

de consommation d'énergie

**-46 %**

des émissions de GES

### ÉMISSIONS DE GES



### CONSOMMATION D'ÉNERGIE



- Agriculture
- Transport : routier
- Transport : ferroviaire
- Résidentiel
- Tertiaire
- Industrie
- Déchets

## DES ACTIONS POUR Y ARRIVER

EN COURS

- Actualiser l'ensemble du **régime d'aide aux ménages pour les rénovations**, en lien avec l'actualité nationale (Ma Prime Rénov)

FAIT

- Impliquer les 19 communes au **Conseil en Energie Partagé (CEP)** et exploiter les résultats de façon opérationnelle

EN COURS

- Suivre les **consommations** de la Communauté de communes en énergie, eau et carburant

- **Instrumenter** les bâtiments communaux les plus consommateurs et **piloter leurs consommations**  
■ *Fait au Domaine de Boulet, bâtiment le plus consommateur*

- Etablir un **plan pluriannuel d'investissement (PPI) pour les travaux de rénovation énergétique** du bâti communautaire en envisageant d'éventuelles cessions

EN COURS

- Anticiper les modalités d'accompagnement des porteurs de projets dans les Zones d'activités économiques (ZAE) pour assurer le **respect des nouveaux cahiers des charges**  
■ *Pour la future ZA Les Olivettes II à Melesse*

À VENIR

## EN CHIFFRES

### Notre énergie sur le territoire

**95 GWH**

d'énergie renouvelable produite sur le territoire en 2021, soit

**+40GWH**

depuis 2010

- Majorité de la production est issue du bois énergie domestique

### Rappels des objectifs globaux 2030

**37 %**

d'énergie consommée issue de production d'EnR locale (+106 GWh par rapport aux chiffres de 2021)

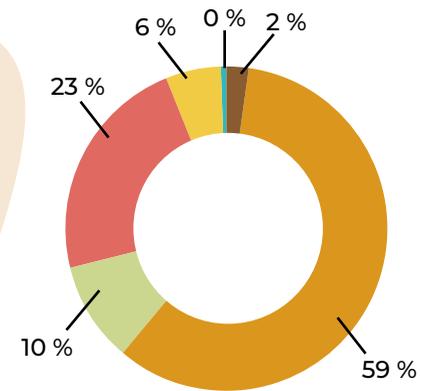
### Rappels des objectifs globaux 2050

Tendre vers

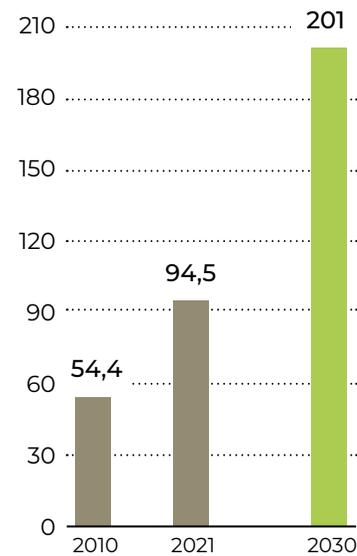
**100%**

des besoins couverts par des EnR

### PRODUCTION D'EnR EN 2021



- Bois énergie chaufferie
- Bois énergie domestique
- Méthanisation
- Pompe à chaleur - géothermie
- Solaire photovoltaïque
- Solaire thermique



- Production d'EnR en GWh
- Objectif

## DES ACTIONS POUR Y ARRIVER

FAIT

- Élaborer les **zones d'accélération des EnR** avec les communes

- Suivre les **projets éoliens** et y participer autant que possible

- Établir un **plan pluriannuel d'investissement (PPI) EnR** (uniquement photovoltaïque) de la Communauté de communes

- Réaliser une **étude de potentiel PV du patrimoine bâti** communautaire et concrétiser des **projets d'installation PV**
  - En cours au *Domaine de Boulet* et à la *salle omnisport à Saint-Symphorien*

- S'inscrire dans le **développement d'une filière bois énergie** à l'échelle du Pays de Rennes

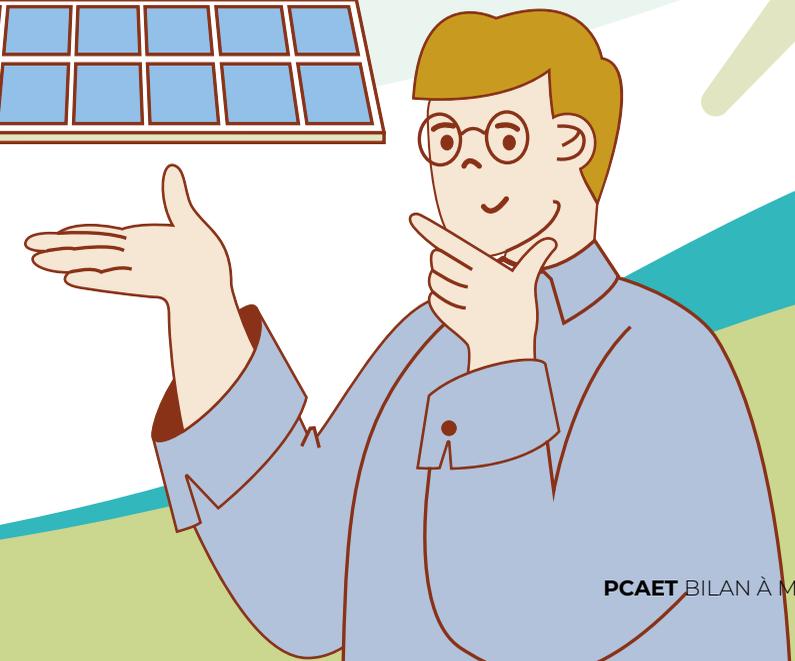
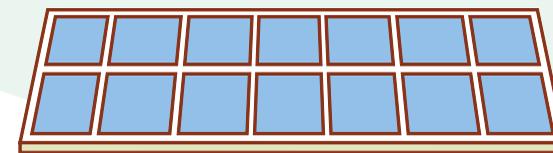
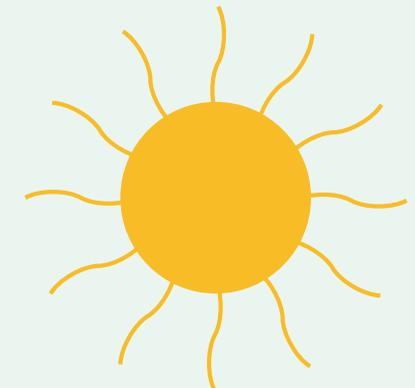
- **Se positionner sur la méthanisation**, notamment via la charte de méthanisation du SDE35

- Participer à la SCIC Les Survoltés

À VENIR

EN COURS

FAIT



## CONCRÈTEMENT AUJOURD'HUI

### EN CHIFFRES ET EN ACTIONS

- **PLH approuvé en 2019, bilan mi-parcours réalisé en 2022**
- En moyenne 125 primes par an versées pour la rénovation des logements
- Identification des logements vacants
- **PLUi approuvé en 2020, forte ambition en termes de transition écologique et énergétique et de réglementation environnementale**
- Suite au passage de la RT2012 à la RE2020, mise en cohérence du PLUi avec la réglementation
- Différents **projets de construction exemplaires et durables** engagés par les communes : végétalisation des cours d'écoles, réutilisation des bâtiments (sobriété foncière), utilisation de matériaux biosourcés, production EnR, ...



### MÉMO

- PLH : Programme Local de l'Habitat
- PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- SCoT : Schéma de cohérence territorial

## DES ACTIONS POUR Y ARRIVER

FAIT

- Mettre en œuvre le **PLUi**, plus ambitieux que la réglementation en vigueur en 2020

À VENIR

- Envisager les différentes options de **révision/prolongation du PLH** pour assurer la cohérence avec la démarche PLUi et l'impact de la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN) sur l'habitat

EN COURS

- Mener la **modification et la révision du PLUi** en y intégrant la **mise en place de la loi ZAN**

- Suivre et participer à la **révision et modification du SCoT** du Pays de Rennes

EN COURS

- Poursuivre et renforcer le **partage d'expériences**, notamment en lien avec l'actualité ZAN et dans le cadre de la concertation liée au PLUi



## EN CHIFFRES

L'agriculture, c'est :

**12 %**  
de la consommation d'énergie  
Consommation moindre par rapport aux autres secteurs

**47%**  
des émissions de GES, **secteur le plus émetteur**

**+DE 60%**  
d'émissions liées à l'élevage (méthane), 20% liées au traitement des cultures (protoxyde d'azote)

↗ **Consommations et émissions en hausse** : liée à l'utilisation de gaz naturel pour le chauffage des serres et la cogénération

■ **Évolution défavorable**, besoin d'accompagner les transitions pour atteindre les objectifs

### Rappels des objectifs globaux 2050

**-52 %**  
de consommation d'énergie

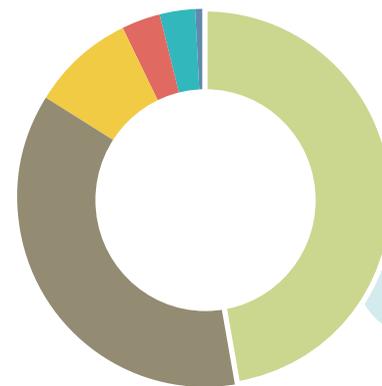
**-46 %**  
des émissions de GES

**-30 %**  
pour l'agriculture

### CONSOMMATION D'ÉNERGIE



### ÉMISSIONS DE GES



■ Agriculture  
■ Transport : routier  
■ Transport : ferroviaire  
■ Résidentiel

■ Tertiaire  
■ Industrie  
■ Déchets

## DES ACTIONS POUR Y ARRIVER

EN COURS

➤ Cibler les **15% de la Surface Agricole Utile (SAU) en Agriculture Biologique**. Aujourd'hui, 9% de la SAU est en AB

➤ Finaliser et mettre en œuvre un **PAT de labellisation niveau 1**

➤ Participer à la SCIC Terres de Sources (protection des captages d'eau potable et développement des circuits courts)

FAIT

➤ Poursuivre les **accompagnements de transmission / installation** et faciliter les **échanges parcellaires** et le **maintien du foncier agricole**

➤ Poursuivre les actions du PAT. Envisager les suites du PAT à partir de mi-2024, selon les perspectives de la DRAAF, pour une **perspective de labellisation de niveau 2 pour 5 ans**

EN COURS

➤ Stocker le carbone : objectif de **plantation de 6 à 10kms de haies** par an réalisé

FAIT

### MÉMO

- PAT : Projet Alimentaire Territorial
- DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

## CONCRÈTEMENT AUJOURD'HUI

### Le territoire

**2 650 KM**

de cours d'eau, 16 masses d'eau

**2 180 KM**

de bocage sur le territoire

Source inventaire bocager  
Val d'Ille-Aubigné 2022

**33 %**

de végétation naturelle  
ou semi-naturelle

**9 %**

d'espaces boisés

**4 %**

de zones humides

### En chiffres et en actions

Compétence **eau potable**  
depuis 2020, transférée à  
CEBR

Compétence **gestion des  
milieux aquatiques** transfé-  
rée à l'EPTB Eau & Vilaine

Trame Verte et Bleue  
approuvée et mise en place  
en 2019

**8 KM**

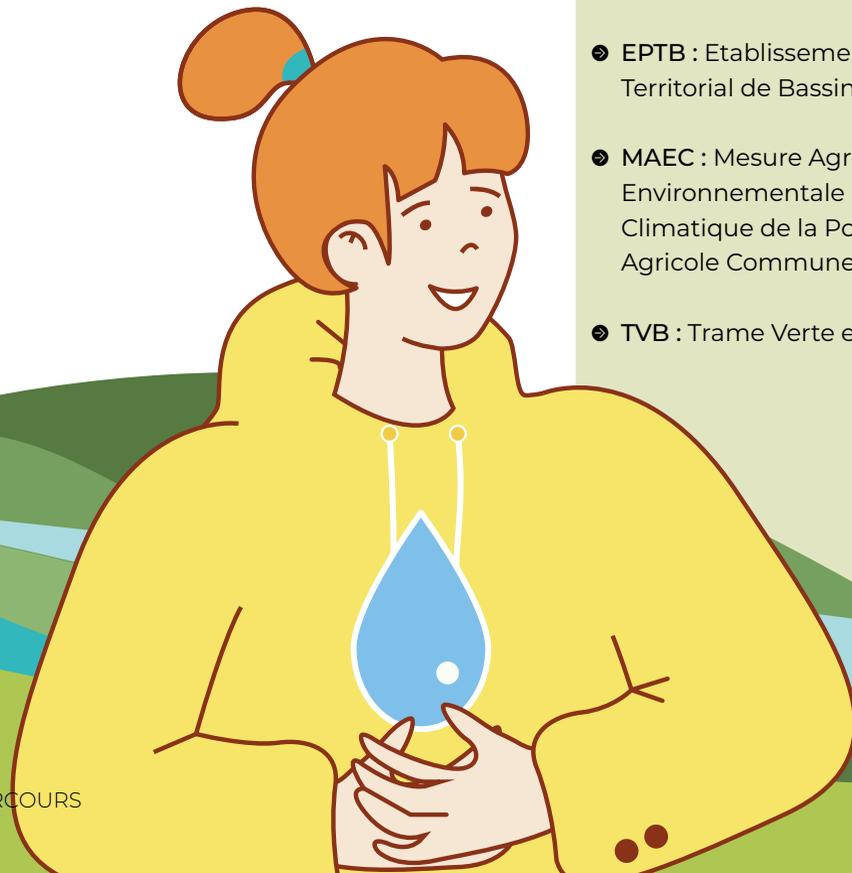
de haies plantées en moyenne  
par an via Breizh Bocage

**21**

exploitants agricoles engagés  
dans une MAEC bocage

### MÉMO

- CEBR : Collectivité Eau du Bassin Rennais
- EPTB : Etablissement Public Territorial de Bassin
- MAEC : Mesure Agro-Environnementale et Climatique de la Politique Agricole Commune (PAC)
- TVB : Trame Verte et Bleue



## DES ACTIONS POUR Y ARRIVER

EN COURS

- Diagnostiquer la consommation d'eau du patrimoine, assurer un suivi régulier des consommations et suivre les actions d'économie d'eau menées par la CEBR

À VENIR

- Partir des exemples du territoire pour former aux **nouvelles pratiques de gestion des eaux pluviales**

EN COURS

- Mettre en place un **plan de gestion durable des haies** intercommunales et communales

- Mettre en œuvre le programme **Breizh Bocage 3**

- Mettre en place les **actions de la TVB** sur la restauration des corridors écologiques, le bocage, les surfaces boisées, les zones humides et les carrières

■ Pour une partie des actions prévues

- Etablir et mettre en œuvre un **plan d'action 2024-2026 pour la TVB**, en intégrant une stratégie foncière pour la préservation de sites à forts intérêts écologiques

FAIT

EN COURS



## CONCRÈTEMENT AUJOURD'HUI

### EN CHIFFRES ET EN ACTIONS

● **PCAET approuvé** en 2020, bilan mi-parcours réalisé en 2024

● **Appels à Projets ADEME - Région Bretagne :**

- Mobilisation citoyenne entre 2019 et 2022
- Adaptation au Changement Climatique entre 2022 et 2024

● Instances de gouvernance régulières

## 2 ETP

en charge du climat et des énergies

### ● Communication

sur le site internet et le magazine communautaire, rubrique «Transitions en action »

● Actions régulières de **communication et sensibilisation à la TEE auprès du grand public**, notamment en partenariat avec l'ALEC du Pays de Rennes

## MÉMO

- AAP : Appel à projet
- TEE : Transition Ecologique et Energétique
- ALEC : Agence Locale de l'Energie et du Climat
- COT : Contrat d'Objectif Territorial (de l'ADEME)

## DES ACTIONS POUR Y ARRIVER

● Mettre en place le **Contrat d'Objectif Territorial** de l'ADEME et utilisation de la plateforme Territoires en Transition pour le suivi du PCAET

● Faire vivre la **transversalité de l'organisation interne** à travers des actions à destination des agents et des élus

● Candidater et participer à des **appels à projets**, selon leur pertinence, permettant des effets de leviers pour d'autres actions

● Mettre en place un **support calendaire des événements** en lien avec la transition écologique et énergétique

● Poursuivre les **actions de communication et sensibilisation** auprès du grand public

● Soutenir le **développement de l'économie circulaire** et l'innovation, faire le bilan dans le cadre du référentiel économie circulaire du COT de l'ADEME

● Définir et utiliser des **critères de durabilité pour la commande publique** communautaire

## EN CHIFFRES

### Les mobilités, c'est :

**48 %**  
de la **consommation d'énergie**, secteur le plus consommateur  
↗ Consommation en hausse

**37 %**  
des **émissions de GES**, second secteur le plus émetteur après l'agriculture  
↗ Émissions en hausse

### Rappels des objectifs globaux 2050

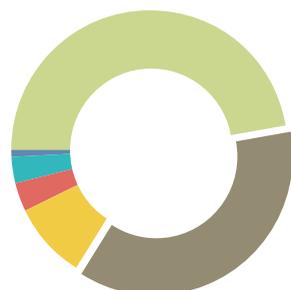
**-52 %** de consommation d'énergie  
**-46 %** des émissions de GES  
**-50 %** pour le transport

### CONSOMMATION D'ÉNERGIE



■ Agriculture  
■ Transport : routier  
■ Transport : ferroviaire

### ÉMISSIONS DE GES



■ Résidentiel  
■ Tertiaire  
■ Industrie  
■ Déchets

## DES ACTIONS POUR Y ARRIVER

- EN COURS**
  - Mettre en service la **ligne de transport collectif** sur le territoire
  - Mettre en place le **versement mobilité et développer des solutions alternatives à la voiture solo**
    - Finalisation des études
- FAIT**
  - Mettre en place le **comité des partenaires des mobilités**
- EN COURS**
  - Participer à des expérimentations de **renfort de l'offre de transport en commun régional** BreizhGo sur le territoire
    - Fait pour la ligne 11 à Melesse
  - Développer le **réseau de pistes cyclables** : lancer les travaux sur les premières liaisons cyclables, suivre les études
    - 9 km de liaisons cyclables réalisées, 40 km en étude
- FAIT**
  - Renforcer le **service de location de vélo** à assistance électrique
  - Proposer des **actions de sensibilisation et promotion des mobilités douces** : « Rendez-vous solutions transports » et « Savoir rouler à vélo »
    - Actions réalisées tous les ans
- EN COURS**
  - Développer les **pôles d'échanges multimodaux** et les **aires de covoiturages**
    - 4 PEM réalisées, en projet ou en étude
- À VENIR**
  - Travailler à développer les **mobilités partagées**



Andouillé-Neuille  
Aubigné Feins Gahard  
Guipel Langouët La  
Mézière Melesse  
Montreuil-le-Gast  
Montreuil-sur-Ille  
Mouazé  
Saint-Aubin-d'Aubigné  
Saint-Germain-sur-Ille  
Saint-Gondran  
Saint-Médard-sur-Ille  
Saint-Symphorien  
Sens-de-Bretagne  
Vieux-Vy-sur-Couesnon  
Vignoc

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

### SIÈGE

1 La Métairie • 35520 Montreuil-le-Gast  
Tél. 02 99 69 86 86 • Fax 02 99 69 86 87  
Mail [contact@valdille-aubigne.fr](mailto:contact@valdille-aubigne.fr)

